

L'infatigable (et très gentil) [Benoît](#) (merci à lui) vient d'isoler un passage important de la soirée (formidable) passée à Bruxelles avec David (Van Reybrouck) : il me semble que tous les gentils virus, pour être très contagieux, devraient bien repérer et bien distinguer ces 3 grands usages du tirage au sort :

<httpv://www.youtube.com/watch?v=KUdpV2dnlX8>

Et voici le commentaire de Benoît sur [sa chaîne Youtube](#) :

Quels sont les atouts et défauts du tirage au sort ?

Voici 3 de ses utilisations en politique :

01:19 1) Les chambres de contrôle

03:11 2) L'assemblée législative

07:26 3) L'assemblée constituante

LES 11 VERTUS DU TIRAGE AU SORT :

1. La procédure du tirage au sort est impartiale et équitable : elle garantit une justice distributive (conséquence logique du principe d'égalité politique affirmé comme objectif central de la démocratie).
2. Le tirage au sort empêche la corruption (il dissuade même les corrupteurs : il est impossible et donc inutile de tricher, on évite les intrigues) : ne laissant pas de place à la volonté, ni des uns ni des autres, il n'accorde aucune chance à la tromperie, à la manipulation des volontés.
3. Le tirage au sort ne crée jamais de rancunes : pas de vanité d'avoir été choisi ; pas de ressentiment à ne pas avoir été choisi : il a des vertus pacifiantes pour la Cité, de façon systémique.
4. Tous les participants, représentants et représentés sont mis sur un réel pied d'égalité.
5. Le hasard, reproduisant rarement deux fois le même choix, pousse naturellement à la rotation des charges et empêche mécaniquement la formation d'une classe politicienne toujours portée à tirer vanité de sa condition et cherchant toujours à jouir de privilèges. Le principe protecteur majeur est celui-ci : les gouvernants sont plus respectueux des gouvernés quand ils savent avec certitude qu'ils reviendront bientôt eux-mêmes à la condition ordinaire de gouvernés.
6. Le tirage au sort est facile, rapide et économique.
7. Le hasard et les grands nombres composent naturellement, mécaniquement, un échantillon représentatif. Rien de mieux que le tirage au sort pour composer une assemblée qui ressemble trait pour trait au peuple à représenter. Pas besoin de quotas, pas de risque d'intrigues.
8. Savoir qu'il peut être tiré au sort incite chaque citoyen à s'instruire et à participer aux controverses publiques : c'est un moyen pédagogique d'émancipation intellectuelle.
9. Avoir été tiré au sort pousse chaque citoyen à s'extraire de ses préoccupations personnelles et à se préoccuper du monde commun ; sa désignation et le regard public posé sur lui le poussent à s'instruire et à développer ses compétences par son travail, exactement comme cela se passe pour les élus : c'est un moyen pédagogique de responsabilisation des citoyens, de tous les citoyens.
10. Préférer le tirage au sort, c'est refuser d'abandonner le pouvoir du suffrage direct à l'Assemblée, et c'est tenir à des contrôles réels de tous les représentants : donc, le tirage au sort portant avec lui des contrôles drastiques à tous les étages, il est mieux adapté que l'élection (qui suppose que les électeurs connaissent bien les élus et leurs actes quotidiens) pour les entités de grande taille. (Alors qu'on entend dire généralement le contraire.)
11. DE FAIT, pendant 200 ans de tirage au sort quotidien (au V^e et IV^e siècle av. JC à Athènes), les riches n'ont JAMAIS gouverné, et les pauvres toujours. (Les riches vivaient très confortablement, rassurez-vous, mais ils ne pouvaient pas tout rafler sans limite, faute d'emprise politique.) Ceci est essentiel : mécaniquement, infailliblement, irrésistiblement, le tirage au sort DÉSYNCHRONISE le pouvoir politique du pouvoir économique. C'est une façon très astucieuse d'affaiblir les pouvoirs pour éviter qu'ils n'abusent. On est donc tenté de penser que c'est l'élection des acteurs politiques qui a rendu pos-

sible le capitalisme, et que le tirage au sort retirerait aux capitalistes leur principal moyen de domination.

https://old.chouard.org/Europe/Documents_conferences/centralite_du_tirage_au_sort_en_democratie.pdf

Extrait de « Démocratie fatiguée : quelles solutions ? (1÷9) David Van Reybrouck/Étienne Chouard - 18 avril 2014 »

<httpv://youtu.be/EMWG4nnkUy8>

Et de la vidéo du cercle des volontaires, Belgique « Étienne Chouard David Van Reybrouck Démocratie fatiguée Quelles solutions »

<httpv://youtu.be/8hrG-EcNdKM>